



Arnaque location via western union

Par **evana**, le **17/12/2008** à **17:54**

bonjour rrrnalors voila j ai voulu louer un appartement pour une période d une semaine par le biais d internet.rntout se passer bien je reçoit un contrat de sous location , le passeport de la bénéficiaire , les photos de l' appartement... puis elle me demande un premier versement en liquide de 500 euros (300 euros de loyer + 600 euros de caution) via western union . rnaprès lui avoir fait ce 1er versement , plus trop de nouvelle , je m inquiète et entreprend donc des recherches sur cette fille.rnj'apprend que cette demoiselle n'en est pas a son 1er coup , c'est une professionnel!rnje retrouve la vraie Marisa S... qui me dit que elle aussi c'est fait escroquer et qu'elle se sert de son passeport.rnle HIC de l'histoire , c'est que quand j'ai rempli mon bordereau j'ai coché la case rnqui demandé si la bénéficiaire aurait une pièce d'identité valide hors elle en avait pas mis a part la photo scanner du passeport et me semble til que l'on appelle pas ça une pièce d'identité VALIDE, et dans les conditions générales de western union il dise que pour récupérer de l'argent dans un point de vente de la société financière de paiement , les noms et prénoms figurant sur la pièce d'identité du bénéficiaire doivent être identique a ceux saisis dans le système de transaction, hors quand j 'ai saisis son nom de famille j'ai oublié une lettre .rnrnje souhaiterai vraiment récupérer mon argent , je suis étudiante et j'en est réellement besoin alors comment faire , a qui m adresser rrrn???????